

Les moments forts de l'AS

Cette année 2020-2021 a été particulièrement impactée par les protocoles sanitaires et toutes les activités prévues n'ont pas pu être proposées (compétitions, ventes, activités sportives). Toutefois, les années précédentes, des actions diverses ponctuent la vie associative au collège :

- Participation aux différentes compétitions sportives du district (Futsal, basket-ball, mini-tennis, cross, tennis de table, badminton, athlétisme...).
- Vente de beignets lors des récréations et d'objets cadeaux à Noël afin de financer les projets de l'AS.
- Sortie de fin d'année sportive.



Les moments forts de l'AS

Cette année 2020-2021 a été particulièrement impactée par les protocoles sanitaires et toutes les activités prévues n'ont pas pu être proposées (compétitions, ventes, activités sportives). Toutefois, les années précédentes, des actions diverses ponctuent la vie associative au collège :

- Participation aux différentes compétitions sportives du district (Futsal, basket-ball, mini-tennis, cross, tennis de table, badminton, athlétisme...).
- Vente de beignets lors des récréations et d'objets cadeaux à Noël afin de financer les projets de l'AS.
- Sortie de fin d'année sportive.

L'inscription à l'Association Sportive (AS) est obligatoire pour participer aux activités (2 essais possibles).

Pour t'inscrire :

- Remplir et signer le formulaire ci-joint avec tes parents.
- Fournir la somme de 10€ (espèces ou chèque à l'ordre de l'AS du collège René Cassin).

L'inscription donne droit à toutes les activités proposées.

Attention : tout manquement au règlement intérieur du collège peut entraîner une exclusion de l'Association Sportive !

Nos horaires :

Les horaires et activités proposées seront précisées à la rentrée 2021 par les enseignants d'EPS.

Des infos ?

- Lire le panneau UNSS (vitres salle des profs)
- Messagerie pronotes
- Adressez-vous aux profs d'EPS